

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le septième (7^e) jour d'octobre 2019 à compter de 20:00 heures à la salle du conseil du Centre municipal situé au 7 Place de l'Église, à Saint-Jean-Port-Joli.

Sont présents :

Madame la conseillère,
Lyne Jacques

Messieurs les conseillers,
Jean-Pierre Lebel
Stanley Bélanger
Anthony Hallé
Pierre Bussières
Richard Bernier

formant quorum sous la présidence de Monsieur Normand Caron, maire.

1. Ouverture de la session.

Monsieur le maire ouvre la session en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux contribuables présents.

263-10-19 **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour tel que lu en retirant les sujets suivants :

5.3 Avis de motion en vue d'adopter un règlement modifiant le règlement 721-14 relatif à la vente sur des sites municipaux.

5.4 Présentation d'un projet de règlement modifiant le règlement 721-14 relatif à la vente sur des sites municipaux.

L'item "Autres sujets " demeure ouvert.

264-10-19 **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2019.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2019 tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

4. ADMINISTRATION :

4.1 Comptes du mois.

a) Rapport mensuel.

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport mensuel des activités financières et des activités d'investissement du mois de septembre 2019.

RAPPORT MENSUEL

ACTIVITES FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

Rapport mensuel de septembre 2019
Pour la période du 01 janvier au 30 septembre
2019

	Budget 2019	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 30-09-18	Recettes/ dépenses réelles au 30-09-19	Disponible	%
--	----------------	---------------	---	---	------------	---

Revenus

Taxes	-4 212 918	-4 212 918	-4 039 845	-4 322 918	110 000	102.61%
Paiement tenant lieu de taxes	-130 600	-130 600	-125 223	-132 868	2 268	101.74%
Services rendus	-200 912	-200 912	-234 061	-174 064	-26 848	86.64%
Autres revenus	-125 900	-125 900	-111 547	-256 446	130 546	203.69%
Transferts	-154 722	-154 722	-52 945	-90 940	-63 782	58.78%
Total revenus	-4 825 052	-4 825 052	-4 563 621	-4 977 236	152 185	103.15%

Dépenses de fonctionnement

Admin.gén.	905 610	905 610	689 465	680 792	224 818	75.17%
Sûreté du Qbc	295 188	295 188	147 594	152 044	143 144	51.51%
Pompiers	198 616	198 616	115 552	147 973	50 643	74.50%
Sécur.civ. Autres	30 805	30 805	19 195	20 517	10 288	66.60%
Voirie	399 925	399 925	235 693	283 511	116 414	70.89%
Enlèv.de la neige	306 060	306 060	234 788	281 335	24 725	91.92%
Eclairage rues	18 550	18 550	11 337	12 468	6 082	67.21%
Transport collec	9 878	9 878	13 008	9 878	0	100.00%
Usine filtration	244 868	244 868	236 717	227 113	17 755	92.75%
Réseau aqueduc	63 445	63 445	85 599	107 635	-44 190	169.65%
Usine d'épuration	94 590	94 590	65 673	70 242	24 348	74.26%
Réseau d'égout	63 280	63 280	44 293	66 835	-3 555	105.62%
Matières résid.	476 161	476 161	336 194	336 965	139 196	70.77%
Autres, hygiène	8 171	8 171	7 589	7 754	417	94.90%
Santé - bien-être	81 566	81 566	50 680	37 314	44 252	45.75%
Urbanisme	167 231	167 231	117 223	128 615	38 616	76.91%
Ind.et commerce	67 397	67 397	30 975	31 967	35 430	47.43%
Tourisme	35 550	35 550	56 183	35 039	511	98.56%
Rénov.urbaine	18 320	18 320	15 144	24 951	-6 631	136.20%
Embellissement	97 120	97 120	62 831	77 521	19 599	79.82%
Loisir	683 636	683 636	533 090	598 477	85 159	87.54%
Culture, centre c.	255 526	255 526	211 665	234 991	20 535	91.96%
Bibliothèque	31 020	31 020	24 768	25 204	5 816	81.25%
Patrimoine	10 700	10 700	10 410	10 638	62	99.42%
Autres, culture	9 100	9 100	2 730	4 119	4 981	45.26%
Frais financ., int.	152 756	152 756	36 804	80 928	71 828	52.98%
Total dépenses	4 725 069	4 725 069	3 395 200	3 694 826	1 030 243	78.20%

**Surplus (déficit)
de l'exercice**

99 983 99 983 1 168 421 1 282 410 -1 182 428 1282.63%

Remb.capital

277 441 277 441 203 811 181 300 96 141 65.35%

Immobilisations

0 0 0 -16 843 16 843 0.00%

Affectations

Activités d'invest.	0	0		0	0	0.00%
Surplus non aff.	-161 338	-161 338		0	-161 338	0.00%
Surplus acc.aff.	-36 120	-36 120	-30 000	-9 966	-26 154	0.00%

Fonds de roul.	20 000	20 000	20 000	20 000	0	0.00%
Rés.fonc.fonds rés.	0	0	-12 900	0	0	0.00%
	-177 458	-177 458	-22 900	10 034	-187 492	-5.65%
Surplus (déficit)						
de l'exercice	0	0	1 180 272	1 107 919		

**RAPPORT MENSUEL
ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT**

**Rapport mensuel de septembre 2019
Pour la période du 01 janvier au 30 septembre
2019**

	Budget 2019	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 30-09-18	Recettes/ dépenses réelles au 30-09-19	Disponible	%
--	-------------	---------------	---	---	------------	---

Revenus d'investissement

Taxes spéciales	0	0				0.00%
Quotes-parts	0	0				0.00%
Transfert	-10 000	-10 000		-22 000	12 000	220.00%
Contr.prom.autres	0	0	0			0.00%
	-10 000	-10 000	0	-22 000	12 000	220.00%

Dépenses d'investissement

Adm.générale	0	0				0.00%
Sécurité publique	20 000	20 000		34 181	-14 181	170.91%
Transport	25 000	25 000	132 689	18 405	6 595	73.62%
Hygiène du milieu	0	0	1 221 739	127 122	-127 122	0.00%
Amén.urb.zonage	0	0	137 839	13 205	-13 205	0.00%
Loisir & culture	0	0	186 325	46 867	-46 867	0.00%
	45 000	45 000	1 678 592	239 780	-194 780	532.84%

Conciliation à des fins budgétaires

Autres investissements

Propriétés destinées à la revente	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
Placements à titre d'investissement	0	0	0	0	0	0
Participation dans entrepr.municip.	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0

Financement

Financement à l.t. act. Investiss.	0	0	0	-2 952 800	2 952 800	0.00%
	0	0	0	-2 952 800	2 952 800	0.00%

Affectations

Activités fonction.	0	0	0	0	0	0
Surplus non aff.	-10 000	-10 000	-154 500	0	-10 000	0

Surplus affecté	-25 000	-25 000	-143 150	-126 166	101 166	504.66%
Fonds de roul.	0	0	0	0	0	0
	-35 000	-35 000	-297 650	-126 166	91 166	360.47%

Total sources

de financement	-45 000	-45 000	-297 650	-3 100 966	3 055 966	6891.04%
-----------------------	----------------	----------------	-----------------	-------------------	------------------	-----------------

Surplus (déficit)

de l'exercice	0	0	-1 380 942	2 861 186
----------------------	---	---	-------------------	------------------

265-10-19

b) Ratification des dépenses effectuées par le secrétaire-trésorier.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
 APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ratifier les dépenses suivantes effectuées par le secrétaire-trésorier pour le mois de septembre 2019 au fonds d'administration pour un montant de 411 567,56\$.

DÉPENSES DE SEPTEMBRE 2019 EFFECTUÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
SALAIRES, DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION		
Salaires	18-08-19 AU 31-08-19	25 209.31 \$
	01-09-19 AU 14-09-19	23 648.42 \$
	15-09-19 AU 28-09-19	26 778.01 \$
Gouv. Québec	Remises d'août 2019	32 549.44 \$
Cloutier Jean-Philippe	Remb. dép. et dépl., août 2019	81.00 \$
	Remb. dép. et dépl., sept. 2019	108.00 \$
Fond. archives de Côte-du-Sud	2 cartes brunch du 27 octobre 2019	140.00 \$
Jacques Lyne	Remb. dép. et dépl. Congrès FQM 2019	1 294.27 \$
Lord Stéphen	Remb. dép. et dépl., août 2019	175.07 \$
	Remb. dép. et dépl., sept. 2019	430.91 \$
Picard Martin	Remb. dép. et dépl., août 2019	256.95 \$
	Remb. dép. et dépl., septembre 2019	247.50 \$
		110 918.88 \$

CONTRATS

Agat Laboratoires ltd	Analyses eau potable et eaux usées août	773.32 \$
Canadien National	Passages à niveau - août 2019	806.00 \$
Caron Richard	Contrat loc. équip. embell. 18-08-19/31-08-19	572.07 \$
	Contrat loc. équip. embell. 01-09-19/14-09-19	572.07 \$
	Contrat loc. équip. embell. 15-09-19/28-09-19	572.07 \$
Dubé Marianne	Conciergerie Vigie 18 au 31 août 2019	384.62 \$
	Conciergerie Vigie 1er au 14 septembre 2019	384.62 \$
	Conciergerie Vigie 15 au 28 septembre 2019	384.62 \$
	Service prof. récupération taxes août 2019	154.93 \$
Éthier Avocats inc.		
Fabrique de St-Jean-Port-Joli	Location espace pour antenne internet 2019	1 500.00 \$

Groupe Bouffard	Récupération / traitement Juillet 2019	2 635.70 \$
	Récupération / traitement Août 2019	1 413.87 \$
	Chargée de projet : inventaire sculpture	
Lévesque Joanie	5/6	800.00 \$
Lizotte Murielle	Conciergerie MCJ - septembre 2019	800.00 \$
Messer Canada inc.	Location réservoir oxygène août 2019	419.66 \$
Municipalité L'Islet	Service Écocentre 2019	24 820.00 \$
Municipalité St-Roch-des-aul.	Ordures et récupération 2019 selon entente	6 600.00 \$
	Ent. pelouse Trois-Béréts, Fleury et quai	1 500.00 \$
Pelletier Rosaire	Frais transport - analyses eau et eaux usées	10.78 \$
	Frais transport - analyses eau et eaux usées	16.70 \$
	Frais transport - analyses eau et eaux usées	5.39 \$
Régie de la Mauricie	Enfouissement et redevances, juillet 2019	13 610.35 \$
	Enfouissement et redevances, août 2019	13 508.04 \$
	Conciergerie 20 Ch. du roi est - août 2019	229.95 \$
Rousseau Jean-François		
Serv. sanitaire A.		
Deschênes	Contrat enlèvement ord. et récup. sept. Entretien des toilettes 18-08-19 au 31-08-19	12 920.51 \$
	Entretien des toilettes 01-09-19 au 14-09-19	1 190.00 \$
	Entretien des toilettes 15-09-19 au 28-09-19	1 225.00 \$
St-Pierre Hélène	Contrat entr.c.mun. 18-08-19 au 31-08-19	880.00 \$
	Contrat ent.c.mun. 01-09-19 au 14-09-19	880.00 \$
	Contrat ent.c.mun. 15-09-19 au 28-09-19	880.00 \$
		<u>91 900.27 \$</u>

SUBVENTIONS - DONNS

Centre socio cult. G.-O. inc.	Subvention de fonctionnement, sept. 4/4	9 342.00 \$
Club Magny-Gym Inc.	Aide financière	232.00 \$
	Subvention mun. septembre 2019	
COFEC	9/12	6 525.00 \$
Office du tourisme MRC L'Islet	Subvention Tourisme créatif	5 000.00 \$
	3 supports pour oriflamme	530.62 \$
Maison des jeunes L'Islet-Nord	Subvention de fonctionnement, loc. local	8 750.00 \$
Musée de la Mémoire Vivante	Souper-bénéfice et conférence	140.00 \$
	Particip. mun. Éventail - Amitié et	
OMH St-Jean	Quiétude 3/4	7 723.50 \$
Salon du livre de la Côte-sud	Subvention mun. Salon du livre 2019	1 000.00 \$
		<u>39 243.12 \$</u>

COTISATIONS - ABONNEMENTS - QUOTES-PARTS

Bel-Âge	Renouvellement revue 1 an	25.24 \$
Châtelaine	Renouvellement revue 1 an	17.25 \$
MRC L'Islet	Quote-part, 3/3	141 375.00 \$
Pages Jaunes	Publicité septembre 2019	140.92 \$

Régie L'islet-Montmagny	Gestion CTL transport vidanges juillet 2019	7 374.20 \$
Regroup. ski de fond - raquette	Cotisation annuelle 2019-2020	385.17 \$

149 317.78 \$

FORMATION - CONGRÈS

Deschênes Jean	Formation pompier	36.00 \$
Lévesque Stéphane	Formation pompier	35.76 \$
Morin Karl	Formation pompier	35.29 \$
Robichaud Claude	Formation pompier	16.04 \$

123.09 \$

HYDRO-QUÉBEC

Hydro Québec	Vigie	465.40 \$
	Vigie	485.88 \$
	Centre municipal	1 093.62 \$
	Maison Comm. Joly	1 748.45 \$
	Poste Caron	1 054.02 \$
	Poste Caron	670.28 \$
	Imm. 438 de l'Église	36.81 \$
	Enseigne 921 Gaspé ouest	21.28 \$
	Enseigne 900 2e rang ouest	42.54 \$
	Enseigne 801 Gaspé est	21.28 \$
	Garage	219.54 \$
	Parc Robichaud	129.38 \$
	Éclairage des rues	1 324.19 \$
	Épuration des eaux, étangs 130 Gaspé ouest	2 287.32 \$
	Poste Faubourg	36.56 \$
	Poste Auberge du Faubourg	86.47 \$
	Poste Rousseau	132.98 \$
	Domaine	511.44 \$
	Kiosque	237.12 \$
	Poste Min. des Transports	187.62 \$
	20 Ch. du Roy est - Service	94.71 \$
	Quai	117.04 \$
	Salle Gérard-Ouellet	232.72 \$
	Usine filtration	2 111.13 \$
	32 rue Henri-Gamache	27.88 \$

13 375.66 \$

TÉLÉPHONE

TÉLUS ET NÉGOTEL	Circuit garage du 14 au 21 août 2019	503.28\$
	Adm. relevé du 25/09/19	139.11 \$
	Bibliothèque	38.52 \$
	Incendie	38.52 \$
	Voirie	166.61 \$
	Internet voirie	96.00 \$
	Domaine	44.08 \$
	Usine	77.03 \$
	Internet usine	
	Parc Robichaud	38.52 \$
	Poste Caron	38.52 \$
	Signaleur poste Normandin	38.52 \$
	Épur. des eaux, étangs	38.52 \$
	Wifi centre du village	569.13 \$
	Salle GO	151.35 \$

Télus Mobilité	Téléphone cellulaire garage, relevé sept 2019	
	Téléphone cellulaire loisirs, relevé sept 2019	164.10 \$

2 141,81 \$

AUTRES

Bourque Mélanie	Arbitrage Baseball été 2019	500.00 \$
Comm. Scolaire Côte-du-Sud	Remb. facture 8541 payée en double	30.00 \$
	Remb. frais non-résident pour Alexia Chouin.	39.12 \$
Deschênes Annie		
Dupuis Lina	Remb. d'achats pour bénévoles	438.57 \$
Eklosion - Animation prof. inc.	Acompte sur animation Rendez-vous Culture - Axe 1	1 062.50 \$
Ferme Caronette inc.	Remboursement de taxes	74.67 \$
Leclerc Jean-Pierre	Remb. pour achat de piles	91.81 \$
Neopost Canada Ité	Timbres compte 9003276455	2 299.50 \$
Purolator inc.	Frais de transport, analyses eau, eaux usées	10.78 \$

4 546.95 \$

411 567.56 \$

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

266-10-19

c) **Présentation des comptes du mois pour approbation.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
 APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter et de payer les comptes suivants pour un montant total de 182 036,70 \$:

COMPTES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2019 POUR APPROBATION

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
ACHATS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL		
Jalbertech inc.	Connexions électriques extérieures - Vigie	13 663.85 \$
	Borne de recharge	1 406.70 \$
	Modification électrique nouveau panneau	2 583.87 \$
Tétra tech QI inc.	Étude préliminaire traitement eau brute	3 141.63 \$
		<u>20 796.05 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

6Tem Ti inc.	Main d'œuvre pour installation caméras	1 371.08 \$
	Caméras à la Vigie	2 094.67 \$

	Caméras au parc Robichaud	1 689.73 \$
	Caméras à la Maison Communautaire Joly	754.68 \$
Authentique Pose-Café inc.	Cafés	338.49 \$
Bernier Imprimeurs	5000 signets : Le Marquoir	556.48 \$
Bureautique Côte-sud	Lecture photoc. 01-08-2019 au 01-09-2019	310.60 \$
	Estampe	47.37 \$
Café La Coureuse des Grèves	Mérite municipal	100.00 \$
Comm. Touristique Port-Joli	Mérite municipal	100.00 \$
Génératrices		
Beaumont inc.	Génératrice 60 kw	15 521.63 \$
IDC Informatique	Service sur imprimante	40.24 \$
Jaguar Média inc.	Offre d'emploi - direction urbanisme	287.44 \$
Jalbertech inc.	Réparation lumière pour annonce 2e rang	128.16 \$
	Réparations luminaires	121.56 \$
	Réparation ballast - bureau municipal	75.43 \$
	Réparation luminaire quai et barrière	411.42 \$
	Main d'œuvre - inst. caméra Vigie wifi	782.16 \$
Journal L'Attisée	Publicité adm. - septembre 2019	854.26 \$
Journal L'Oie blanche		
	Offre d'emploi - mécanicien travaux publics	293.19 \$
	Offre d'emploi - direction urbanisme	459.90 \$
	Avis public - dérogation mineure	390.92 \$
Journal Le Placoteux		
	Offre d'emploi - direction urbanisme	356.42 \$
	Offre d'emploi - direction urbanisme	356.42 \$
	Offre d'emploi - mécanicien travaux publics	234.55 \$
La Griffunrie	Fournitures de bureau	362.19 \$
Magasin Coop La Paix	Mérite municipal	100.00 \$
MRC de l'Islet	Service rég. insp. août 2019	976.25 \$
Pièces et Acc. St-Jean	Loquet, connecteur, ampoule	15.08 \$

29 130.32 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR L'URBANISME

Étude notariale		
L'islet-Nord	Publ. renonciation - rue des Pionniers	186.49 \$
La Griffunrie	Cartons blancs	29.85 \$
Jalbertech inc.	Main d'œuvre, 20 Ch. du roy est	45.99 \$

262.33 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE

Angèle Richer	Éval. patrimoniale sculptée, août 2019	1 912.50 \$
	Éval. patrimoniale sculptée, sept. 2019	2 500.00 \$
Autobus Port-Joli	Camp d'été du 22 au 26 juillet 2019	1 724.63 \$
	Camp d'été du 29 juil. au 2 août 2019	1 724.63 \$
	Camp d'été du 5 au 9 août 2019	1 724.63 \$
Avantis		
Coopérative	Fil acier	9.87 \$
	Scie à métaux	8.72 \$
	Poteaux et clôture à neige	588.86 \$
	Poteaux en T pour clôture	35.78 \$
Centre horticole Beau-Site		
	Muret, marches, pavé - parc intergéné.	24 033.84 \$
	Palettes à créditer	1 006.03 \$
	Arbres	194.02 \$

Centre multiservices JC inc.	Location rouleau à gazon	5.75 \$
Coop Saute-mouton	Module de jeux, parc intergénérationnel	6 279.73 \$
Éco Verdure	Engrais granulaire, terrain de soccer	758.81 \$
Jacques Caron inc.	Articles d'hygiène et de nettoyage - Vigie	105.77 \$
	Articles d'hygiène et de nettoyage - Vigie	44.63 \$
Jean, Mélanie	Photographies calendrier 2020	400.00 \$
Garage MVL inc.	Terre pour jardins communautaires	1 095.14 \$
La Griffunrie	Ciseaux	16.07 \$
Nettoyeur Daoust Forget	Nettoyage nappes	268.47 \$
	Nettoyage nappes et 1 rideau	124.99 \$
	Nettoyage nappes	171.55 \$
Serres Caron	Achat de vivaces	39.75 \$
	Achat de vivaces	19.97 \$
		<u>44 794.14 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX PUBLICS

A1 Hydraulique	Cylindre main d'œuvre	658.19 \$
Air Liquide Canada inc.	Gaz	454.49 \$
	Fil	90.58 \$
Avantis Coopérative	Quincaillerie diverse	339.37 \$
	Graines à pelouse	137.96 \$
	Cuve lavage et clés, cabanon Ch. moulin	452.37 \$
	Coude, tuyau, styrofoam, cabanon	260.31 \$
	Teinture et pinceau, balcon 20 Ch. du roy	78.97 \$
Benoit Michaud, arboriculteur	Élagage, parc Fleury	732.97 \$
Boulons et écrous A.M. inc.	Boulons, rondelles, écrou	203.70 \$
Buanderie Rivière-du-Loup	Salopettes	13.80 \$
	Serviettes industrielles	17.25 \$
CDTEC Calibration inc.	Calibration détecteurs de gaz	534.63 \$
Centre multiservices JC inc.	Location rouleau à gazon	11.50 \$
	Couteaux pour tracteur à pelouse	157.91 \$
Cie 9203-7258 Québec inc.	Diesel	2 357.08 \$
	Essence	700.48 \$
	Diesel	1 431.82 \$
Ciment Québec inc.	Béton pour barrière hiver	436.20 \$
Escali Pro	Peinture stat. voiture électrique	229.95 \$
Exc. Robert Chouinard et fils	Hrs de pelle, transport, Côte St-Aubert	1 125.04 \$
	Hrs de pelle, creuser borne fontaine	859.44 \$
Exca-Vac Construction	Rép. bris coin rue Verreault et Rte 132	3 656.21 \$
Exca-Vac Environnement	Nettoyage de filtres	1 172.75 \$
Excavation Deave Caron	Terre, terrain ch. du moulin	413.91 \$
	Terre, terrain ch. du moulin	426.96 \$
Excavation VCG inc.	Gravier, cabanon ch. du moulin	124.17 \$
	Pierre, cabanon ch. du moulin	356.42 \$
	Transport	965.79 \$

Fortin Sécurité		
Médic enr.	Gants, pansements, dossard	148.35 \$
Gestion Éco-Vert-Dur	Rebus de construction	32.19 \$
	Rebus de construction	32.19 \$
Griffunrie	Cartouche d'encre, correcteur	146.65 \$
J.L. Desrosiers et Fils inc.	Rép. tracteur à pelouse	57.49 \$
Jacques Caron inc.	Savon	21.36 \$
Jalbertech inc.	Fil de téléphone	131.07 \$
	Changer poteau et rép. lumière	917.16 \$
Laurendeau, Fernand	Lettrage et numéros bornes fontaine	266.00 \$
Martin Bastille inc.	Fer pour barrières	2 106.55 \$
	Acier pour balcon, usine	2 317.06 \$
Novicom technologies inc.	Antenne de radio	69.44 \$
	Accès réseau cellulaire, octobre 2019	241.04 \$
Parc nautique St-Jean-P.-J.	Ponceaux pour route Elgin	3 102.76 \$
Pavage et rép. Francoeur	Réparation manuelle, quai	17 384.22 \$
	Réparation fissures, quai	4 021.83 \$
Pavage scellant Jirico	Rapiéçage manuel	4 863.95 \$
	Rapiéçage manuel et mécanisé	3 440.46 \$
	Rép. asphalte, rue des Anciens Canadiens	2 259.25 \$
	Asphalte rue Ch. du roy est	2 044.29 \$
Permaligne inc.	Ligne simple continue et ligne double	6 705.11 \$
Pelletier, Stéphane	Location excavatrice	3 449.25 \$
Pieces et acc. St-Jean inc.	Fournitures pour réparation log. #1 et 3	54.05 \$
	Quincaillerie diverse	187.16 \$
Port-Joli pièces d'autos	Vis pour bornes fontaines	41.39 \$
	Quincaillerie diverse	204.84 \$
	Prestone, filtres	176.16 \$
	Boyau, joint	130.11 \$
	Graisse, borne fontaine	196.27 \$
Real Huot inc.	Boîte de service	1 308.88 \$
REM	Démarrreur	485.19 \$
Roger Gauvin inc.	Imperméable	124.95 \$
Transit D. Bernier inc.	Gravier divers endroits	2 854.38 \$
	Gravier	1 632.33 \$
S-eau-s fuites inc.	Localisation fuites	1 201.49 \$
Soudure G. et M. St-Pierre inc.	Tuyau galvanisé	82.11 \$
	Fer	77.03 \$
	Fer	32.48 \$
Weed Man	Contrôle de végétation 2, poste Normandin	60.00 \$
		<u>81 006.71 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR LE SERVICE INCENDIE

Municipalité de St-Aubert	Assistance-incendie août 2019	740.42 \$
Municipalité de St-Damase	Assistance-incendie rue Verreault	201.51 \$
	Assistance-incendie Gaspé ouest	117.23 \$
Pièces et acc. St-Jean	Prise multiple	13.96 \$

Port-Joli pièces d'autos	Couvre-siège	55.13 \$
Pyro secur	Inspection cylindres d'air	788.73 \$

1 916.98 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LES USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION

Atlantis Pompe	Adapteur pompe eau de lavage	29.82 \$
Avantis		
Coopérative	Piles	19.63 \$
Exca Vac	Lavage à l'air filtre 1	1 172.75 \$
Jacques Caron inc.	sacs noirs et gants nitrile	80.79 \$
Javel Bois-Francis	Chlore	729.55 \$
Messer Canada	Oxygène	1 191.98 \$

3 224.52 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Base132	Signets - 25e anniversaire	311.58 \$
Griffunrie	Étiquettes et casse-tête	29.79 \$
Librairie Livres-en- tête inc.	Achat de livres	394.12 \$
Réseau Biblio Cap. Nat.	Sous-verres bénévoles	170.16 \$

905.65 \$

TOTAL DES ACHATS: 182 036.70 \$

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

4.2 Demandes adressées au conseil.

267-10-19

Demande d'appui pour ajouter une zone de non-dépassement sur la route 132 et réduction de la limite de vitesse.

ATTENDU QUE le Camping de la Demi-Lieue demande au ministère des Transports d'ajouter **une zone interdisant le dépassement** de la Roche à Veillon jusqu'à la montée Victor-Duval en plus **de réduire la limite de vitesse** dans ce secteur;

ATTENDU QUE le ministère des Transports doit au préalable recevoir une résolution favorable de la municipalité avant d'entamer une étude sur l'impact de la réduction de la limite de vitesse dans ce secteur sur la route 132;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a déjà fait un sondage en septembre 2018 avec les gens du secteur pour connaître leur intérêt à diminuer la limite de vitesse et que ceux-ci **étaient favorables à 56 %**;

ATTENDU QUE le 14 février dernier, le ministère des Transports a signifié à la municipalité qu'elle n'entendait pas abaisser la limite de vitesse sur l'avenue de Gaspé Est après avoir analysé les relevés de vitesse et le taux d'accidents;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'appuyer la demande du Camping la Demi-Lieue auprès du ministère des Transports quant à la possibilité d'ajouter une zone de non-dépassement de la Roche à Veillon jusqu'à la montée Victor-Duval en plus de réduire la limite de vitesse dans ce secteur.

268-10-19

Demande de la Fondation des Archives de la Côte-du-Sud.

ATTENDU QUE la Fondation des Archives de la Côte-du-Sud (Fondation Héritage Côte-du-Sud avant) demande à la municipalité un montant de 200 \$ pour conserver et mettre en valeur les archives de la région dont celles de Saint-Jean-Port-Joli;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser un montant de 200 \$ à la Fondation des Archives de la Côte-du-Sud.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

269-10-19

Demande de Soupe au bouton.

ATTENDU QUE Soupe au bouton entend faire une collecte de fonds en faisant un barrage routier à l'intersection des routes 132 et 204 le samedi 5 septembre 2020 entre 10h00 et 14h30;

ATTENDU QUE pour ce faire, une approbation de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli est nécessaire;

ATTENDU QUE Soupe au bouton demande à la municipalité le prêt d'équipement pour la signalisation, le tout en conformité avec les exigences du ministère des Transports;

ATTENDU QUE cette collecte de fonds doit aussi être autorisée par le ministère des Transports et la Sûreté du Québec;

ATTENDU QUE le conseil municipal considère que la période demandée pour la collecte de fonds pourrait être réduite;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de permettre à Soupe au bouton la collecte de fonds le samedi 5 septembre 2020 de 10h00 à 14h30 à l'intersection des routes 132 et 204.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

de prêter le matériel disponible aux travaux publics pour les besoins de signalisation.

270-10-19

Demande de l'École Saint-Jean.

ATTENDU QUE l'École St-Jean demande à la municipalité de payer une partie des réparations pour un module de jeux dans la cour d'école au montant de 1 000 \$;

ATTENDU QUE le montant total de la réparation est de 2 961,91 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE ce module de jeux est accessible en tout temps pour l'ensemble des jeunes sur le territoire de Saint-Jean-Port-Joli;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier

APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser un montant de 1 000 \$ à l'École Saint-Jean pour la réparation du module de jeux sur présentation de factures.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

4.3 Correspondance.

Le secrétaire-trésorier dépose la correspondance suivante :

Expéditeur

Sujet

Procès-verbaux

MRC de L'Islet

Session régulière du 8 juillet 2019.

Autres

Services Québec
Chaudière-Appalaches

Services regroupés au bureau de
Services Québec Saint-Jean-Port-Joli.

Ministère des Transports

Accusé réception de la résolution
250-09-19, ajout d'une zone de non-
dépassement sur la route 132.

Ministère des Transports

Accusé réception de la résolution
249-09-19, demande d'ajout
d'espaces de stationnement en
parallèle sur la route 132.

Ministère des Transports	Confirmation d'une aide financière de 12 000 \$ pour le remplacement du ponceau de la route Elgin.
MRC de L'Islet	Certificat de conformité au schéma d'aménagement pour le règlement 788-19.
Revue Vie Lien	Publication automne 2019.

271-10-19 **4.4. Contrats de déneigement pour l'hiver 2019-2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
 APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder le contrat de déneigement à **Déneigement André Pelletier** pour les endroits suivants :

-Chemin de l'Anse-à-Caronette pour un montant de 3 375 \$ plus taxes.

-20 chemin du Roy Est pour un montant de 550 \$ plus taxes incluant l'ajout de sable au besoin.

-Maison communautaire Joly pour un montant de 1 600\$ plus taxes incluant l'ajout de sable au besoin.

D'accorder le contrat de déneigement du chemin de l'Anse-Saint-Jean à **Ferme Dupont et Morin** pour un montant de 2 700 \$ plus taxes.

D'accorder le contrat de déneigement du terrain de l'usine de filtration à **monsieur Marcel Fortin** pour un montant de 1 475 \$ plus taxes.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

272-10-19 **4.5 Contrat de déneigement du Centre municipal.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger
 APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager monsieur Steave Desjardins pour effectuer le déneigement au Centre municipal pour les hivers 2020 et 2021 au tarif de 25 \$ de l'heure.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

273-10-19 **4.6 Cadeaux des Fêtes pour les comités municipaux.**

ATTENDU QUE l'École Saint-Jean offre des ensembles cadeaux de produits du terroir régionaux pour sa campagne annuelle de financement;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli désire encourager le conseil d'établissement de l'école dans cette initiative;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de faire l'achat d'ensemble cadeau de produits du terroir régionaux au prix unitaire de 22 \$ auprès de l'École Saint-Jean pour les bénévoles œuvrant pour les différents comités de la municipalité ainsi que les employés(es).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

de verser un montant de 50 \$ à chacun des employés (es) municipaux réguliers à temps plein.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

274-10-19 **4.7 Projet hivernal en concertation avec le Club de Golf Trois-Saumons.**

ATTENDU QUE le Club de Golf Trois-Saumons ajoutera un nouveau service de simulateur de golf pour la prochaine période hivernale unique dans la région et que ce nouveau service permettra l'ouverture du bâtiment avec service de toilettes et casse-croûte selon un horaire défini à l'avance;

ATTENDU QUE le Club de golf souhaite offrir aux utilisateurs des pistes de ski de fond au Domaine de Gaspé l'accès à ses installations dans le but de créer une collaboration qui améliorera l'offre de service municipale;

ATTENDU QUE la clientèle scolaire du primaire et du secondaire pourra avoir accès aux installations du Club en plus d'avoir l'opportunité d'entreposer leurs équipements sur place durant toute la période hivernale;

ATTENDU QUE ce projet en partenariat avec la municipalité assurerait à l'ensemble des utilisateurs des pistes de ski de fond une aire de stationnement entretenue durant l'hiver ainsi qu'une piste supplémentaire d'environ 250 mètres menant directement à la porte d'entrée du bâtiment du Club;

ATTENDU QUE la municipalité croit que ce projet commun contribuera à améliorer l'offre de service sur son territoire en plus de promouvoir de saines habitudes de vie par l'exercice physique;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de contribuer financièrement à ce projet hivernal commun avec le Club de Golf Trois-Saumons pour un montant annuel de 24 000 \$ pour les années 2020, 2021 et 2022.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

275-10-19 **4.8 Engagement d'une firme pour l'exploitation des ouvrages de traitement et d'épuration des eaux de 2020 à 2025.**

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli a manifesté son intention d'aller en appel d'offres publics concernant le contrat d'exploitation des ouvrages de traitement et d'épuration des eaux par le biais de la résolution 202-07-19;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a reçu deux (2) soumissions pour l'exploitation des ouvrages de traitement et d'épuration des eaux pour les années 2020 à 2025 soient;

-Aquatech
-Nordikeau

ATTENDU QUE dans le cas de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, le conseil doit utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres dont l'établissement et le fonctionnement respectent des règles définies selon l'article 936.0.1.1 du Code municipal du Québec, dont celle de former un comité de sélection d'au moins trois membres, autres que des membres du conseil;

ATTENDU QUE le comité de sélection, formé par le directeur général selon la désignation formulée dans la résolution 203-07-19 et basé sur le règlement 773-18 sur la gestion contractuelle adopté le 6 août 2018 par le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, a procédé à l'analyse de la soumission comme il se doit, avec le résultat suivant :

Aquatech.	2,50 points
Nordikeau	0,00 point

ATTENDU QUE la firme Aquatech a obtenu le meilleur pointage;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier

APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de retenir les services professionnels de la firme Aquatech pour l'exploitation des ouvrages de traitement et d'épuration des eaux pour les années 2020 à 2025 au montant total de 556 832,30 \$ plus taxes. Ce contrat entrera en vigueur à compter du 9 janvier 2020.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

5. URBANISME :

5.1 Consultation publique concernant la dérogation mineure pour le 240 rue Caron.

Le conseil municipal tient une consultation publique sur la demande de dérogation mineure au 240 rue Caron.

276-10-19 **5.2 Dérogation mineure concernant le 240 rue Caron.**

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été déposée par la propriétaire du 240 rue Caron pour un projet de changement d'usage d'un bâtiment complémentaire pour un usage principal **suite au projet de subdivision du lot 6 231 797;**

ATTENDU QUE les normes d'implantation ne sont pas les mêmes pour un bâtiment principal que celles exigées pour un bâtiment accessoire;

ATTENDU QUE l'article 3.12 du règlement de zonage 705-13 stipule que la marge de recul arrière minimale pour un bâtiment principal est de 4,00 mètres;

ATTENDU QUE le bâtiment est situé à 3,63 mètres et 3,79 mètres de la limite arrière;

ATTENDU QUE le changement d'usage du bâtiment accessoire est conforme aux usages permis de la zone 19 Mt (résidentiel et commerce touristique);

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal de permettre que l'implantation du bâtiment principal soit à 3,63 mètres et 3,79 mètres au lieu de 4,00 mètres de la limite arrière;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques

APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal accorde la dérogation mineure permettant que l'implantation du bâtiment principal au 240 rue Caron soit à 3,63 mètres et 3,79 mètres au lieu de 4,00 mètres de la limite arrière.

5.3 Avis de motion en vue d'adopter un règlement modifiant le règlement 721-14 relatif à la vente sur des sites municipaux.

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

5.4 Présentation d'un projet de règlement modifiant le règlement 721-14 relatif à la vente sur des sites municipaux.

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

5.5 Vente d'une partie des lots 6 135 244 et 4 502 135.

ATTENDU QUE les lots 6 135 244 et 4 502 135 appartiennent à la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli;

ATTENDU QU'une partie de ces lots constitue l'arrière lot de certaines propriétés dans les rues Dubé et J-Alcide Robichaud tel que représenté sur le croquis suivant en bleu;



ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli est disposée à vendre une partie des lots 6 135 244 et 4 502 135 afin que certains propriétaires puissent agrandir leur terrain à partir de ce lot;

ATTENDU QU'un sondage effectué auprès de ces propriétaires démontre clairement leurs intentions d'acquérir individuellement une partie des lots 6 135 244 et 4 502 135;

ATTENDU QUE pour se faire, Arpentage Côte-Sud a été mandaté afin de subdiviser les parcelles des lots 6 135 244 et 4 502 135 en fonction des réponses reçues lors du sondage auprès des propriétaires;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières

APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli vende une partie des lots 6 135 244 et 4 502 135 aux propriétaires des lots suivants selon leurs superficies totales respectives au prix de 2,38 \$ le mètre carré incluant les taxes auquel les frais d'arpentage, d'enregistrement et de notaire sont ajoutés pour constituer le montant total de la vente :

<u>Lots</u>	<u>Superficie totale (m²)</u>	<u>Montant total</u>
3 873 358	126,9	843,34 \$
3 873 359	127,3	845,13 \$
3 873 351	128,3	849,61 \$
3 873 361	128,8	851,85 \$
3 873 362	129,2	853,65 \$

3 873 363 5 213 613	298,8	1 613,45 \$
3 873 364 5 368 345	158,1	983,12 \$
4 412 421	236,5	1 334,35 \$
4 412 423	150,1	947,28 \$
4 502 112	235,2	1 328,53 \$
4 502 113	315,5	1 688,27 \$
4 502 114	188,8	1 120,65 \$
4 502 115	189,9	1 125,58 \$
4 502 116	191,0	1 130,51 \$
4 502 117	192,2	1 135,89 \$
4 502 118	364,4	1 907 34 \$
4 502 119	194,4	1 145,74 \$

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

de mandater le maire et le directeur général de signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli tous les documents relatifs à cette vente.

5.6 Consultation publique sur le projet de règlement modifiant le règlement de zonage 705-13 afin d'agrandir la zone 150 I à même la zone 68 Ca.

Le conseil municipal tient une consultation publique sur le projet de règlement adopté le 3 septembre 2019 modifiant le règlement de zonage 705-13 afin d'agrandir la zone 150 I à même la zone 68 Ca.

278-10-19 **5.7 Adoption d'un second projet de règlement modifiant le règlement de zonage 705-13 afin d'agrandir la zone 150 I à même la zone 68 Ca.**

ATTENDU QUE l'industrie Pro-Moule est en pleine expansion et désire agrandir son usine;

ATTENDU QUE le zonage de cette propriété est 68 Ca (commercial lourd) et le droit acquis limitent l'agrandissement de l'usage industriel;

ATTENDU QUE le conseil désire modifier le règlement de zonage 705-13 afin de permettre à Pro-Moule d'agrandir son usine et de poursuivre son expansion;

ATTENDU QU'il est souhaitable d'agrandir la zone 150 I à même la zone 68 Ca et d'inclure le lot 3 873 433;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance du 3 septembre 2019;

ATTENDU QU'une consultation publique a été tenue à la séance ordinaire du conseil municipal du 7 octobre 2019;

EN CONSÉQUENCE,

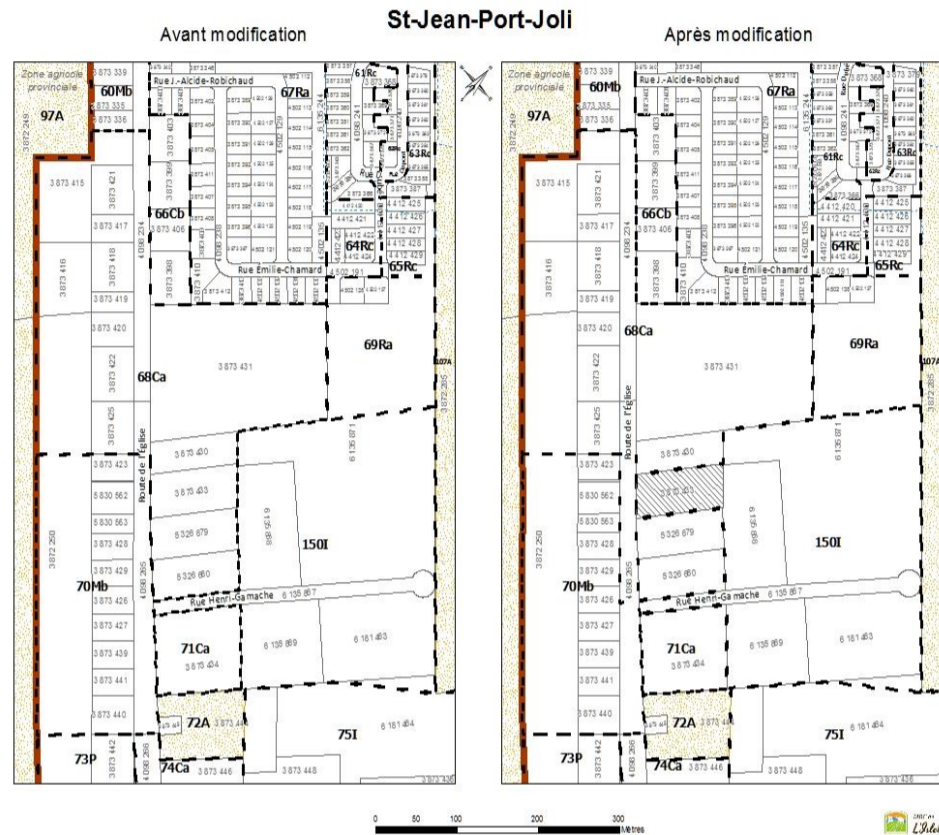
IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
 APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le second projet de règlement.

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 705-13 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE 150 I À MÊME LA ZONE 68 Ca.

ARTICLE 1:

La carte du règlement de zonage 705-13 est modifiée afin d'agrandir la zone 150 I (industrie à nuisance limitée) à même la zone 68 Ca (commercial lourd) afin d'inclure le lot 3 873 433.



ARTICLE 2:

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

279-10-19 5.8 **Demande d'un délai pour la démolition d'une grange au 376 avenue de Gaspé Est.**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble du 376 avenue de Gaspé Est a été avisé en vertu de l'article 5.10 du règlement 707-13 de sécuriser un bâtiment en partie démolit;

ATTENDU QU'il a déjà été avisé de cette situation à plusieurs reprises et malgré son engagement, aucune amélioration n'a été apportée audit bâtiment;

ATTENDU QU'il a déposé une demande afin d'obtenir un délai pour la démolition de la grange lui permettant de terminer les travaux au plus tard le premier décembre 2020;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accorder un délai pour la démolition de la grange n'excédant pas le premier juin 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT À 4 CONTRE 2

que le conseil municipal accorde un délai pour la démolition de la grange au 376 avenue de Gaspé Est n'excédant pas le 1^{er} juin 2020. La municipalité de Saint-Jean-Port-Joli entend exercer des recours légaux advenant le non-respect de ce délai.

6. VIE COMMUNAUTAIRE :

280-10-19 **6.1 Engagement de personnel pour le camp d'été 2020.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager les personnes suivantes comme moniteurs et monitrices pour le camp d'été 2020 aux conditions établies :

- Pénélope Morneau
- Olivier Grégoire
- Océane Charrois
- Syndel Jean
- Angélique Caron
- Anne-Gaëlle Cottinet
- Mathis Turmel
- Annabelle Lemieux-Lizotte
- Laurence Caron (coordonnatrice)

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

7. TRAVAUX PUBLICS :

281-10-19 **7.1 Engagement d'un saisonnier aux travaux publics.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager monsieur Pascal Caron à titre de journalier et opérateur saisonnier en période hivernale aux travaux publics aux conditions établies.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

8. AUTRES :

282-10-19 8.1 Entente avec le MTQ pour le projet de réaménagement de l'intersection des routes 132/204.

ATTENDU QU'il y a lieu **d'améliorer la sécurité et la fluidité** de la circulation à l'intersection des routes 132 et 204;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a engagé la firme DDM afin de présenter un plan conceptuel d'aménagement au ministère des Transports aux fins de discussions;

ATTENDU QUE lors de la dernière rencontre avec le ministère des Transports tenue le 20 août dernier une estimation détaillée des coûts a été déposée par la firme DDM en tenant compte des éléments payables par chacune des parties;

ATTENDU QUE lors d'une entrevue téléphonique tenue le 16 septembre dernier avec le MTQ une répartition des coûts de **55 % pour la municipalité et 45 % pour le MTQ** a été proposée;

ATTENDU QUE la contribution financière de la municipalité est de l'ordre **d'environ 80 000 \$** avant les contingences et les taxes applicables;

ATTENDU QUE pour **mettre le projet de l'avant rapidement** une entente de collaboration, incluant toutes les conditions nécessaires, doit être signée par le ministre des Transports et la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli;

ATTENDU QUE le conseil municipal approuve cette répartition des coûts et que celui-ci désire que les travaux commencent **dès cet automne**;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal autorise le maire et le directeur général à signer l'entente de collaboration pour et au nom de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

283-10-19 8.2 Programme d'aide à la voirie locale Volet – Projets particuliers d'amélioration.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

ATTENDU QUE les travaux sont complétés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil de Saint-Jean-Port-Joli approuve les dépenses d'un montant de 19 435,51 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

284-10-19 **8.3 Départ de monsieur Gaétan Bourgault aux travaux publics.**

Les membres du conseil municipal tiennent à remercier de façon unanime monsieur Gaétan Bourgault pour son travail aux travaux publics depuis les trois dernières années.

9. Période de questions.

Les membres du conseil répondent aux questions qui leur sont posées. Les sujets abordés à ce point se retrouvent en annexe du procès-verbal.

285-10-19 **10. Clôture et levée de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever la séance à 20:55 heures.

Normand Caron, maire

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

ANNEXE

Sujets abordés lors de la période de questions :

- Remerciement pour la porte ouverte à l'usine d'eau potable le 5 octobre dernier.
- L'horaire hivernal du Club de golf.
- L'entretien du boisé du Domaine avant la saison hivernale.
- Le fonctionnement des clôtures dans la route à Marichon en saison hivernale.
- Le coût d'une dérogation mineure.
- L'intersection des routes 132 et 204.
- Ajout de plantes comestibles dans les plates-bandes de fleurs.